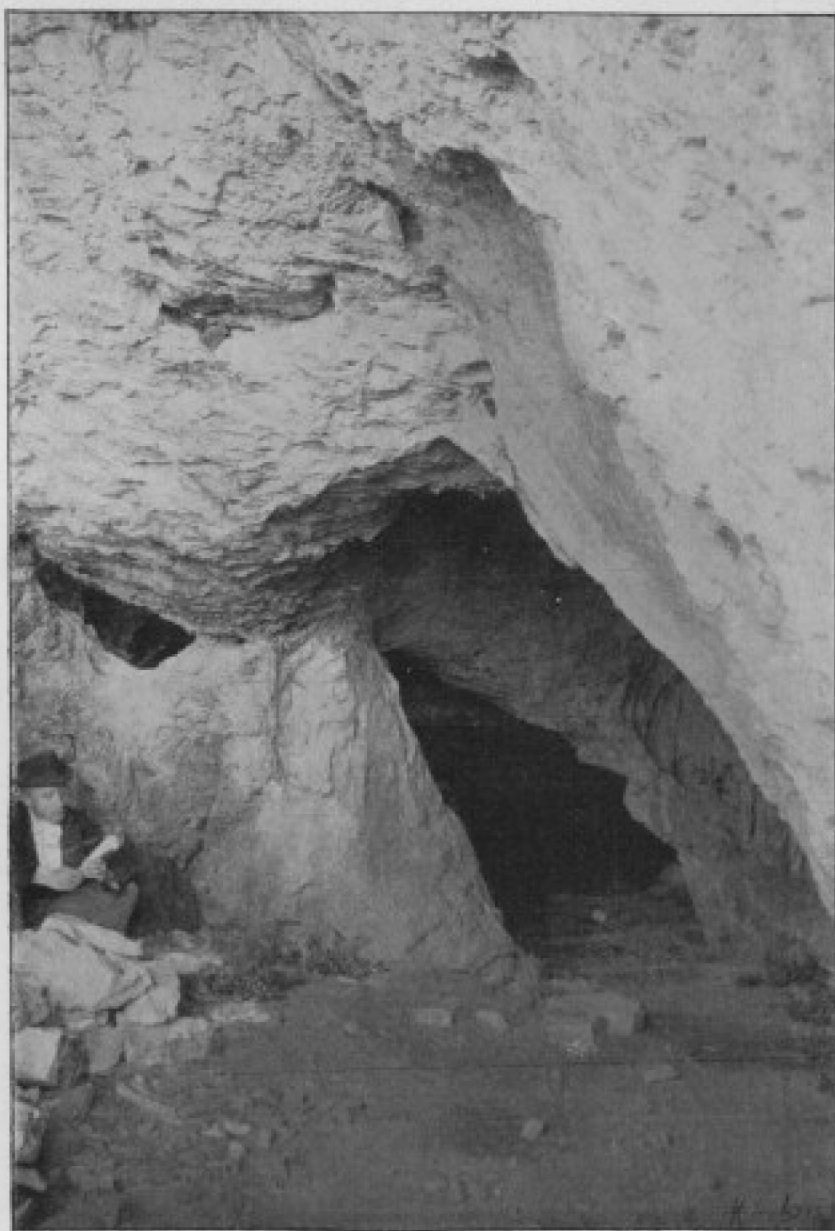


VALLÉE DE LA CÈZE



Cliché du frère Sallustien.

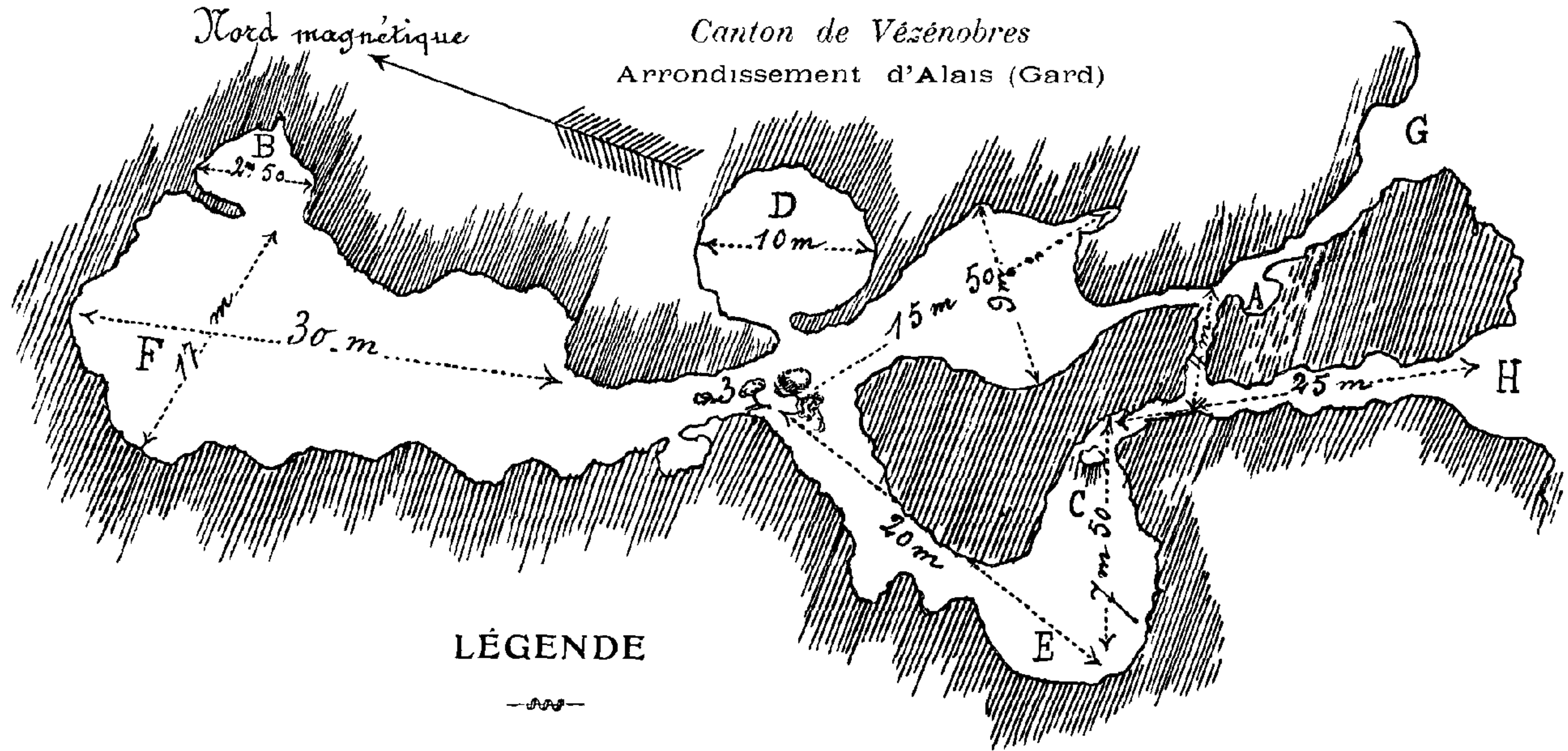
Lyon. — Imp. A. Stock & Co.

Grotte de Seynes, entrée (Est).

PLAN DE LA GROTTÉ DE SEYNES

Canton de Vézénobres

Arrondissement d'Alais (Gard)



LÉGENDE

- A. — Ossuaire.
- B. — Chambre sépulcrale.
- C. — Restes de l'ours.
- D. — Peyrou.
- E. — Foyer riche en poinçons et en poteries.

Entrées { G.
H.

LA GROTTÉ DE SEYNES

Canton de Vézénobres

ARRONDISSEMENT D'ALAIS (GARD)

PAR

Le frère SALLUSTIEN Joseph,

membre non résidant.

Près de la route d'Alais à Bagnols, au nord du village de Seynes, s'élève le dernier contrefort de la montagne du Bouquet ; on aperçoit à mi-côte la double entrée de la *baumo*, grotte qui s'ouvre d'un côté sur le levant, de l'autre sur le midi. Un étroit sentier pratiqué dans les roches y donne accès. De ce point, un panorama de collines boisées d'yeuses, entrecoupées de vallons cultivés, étend son horizon jusque vers l'endroit où le Gardon afflue dans le Rhône. C'est une vue qui ne manque pas de charme et une exposition dans laquelle des habitants primitifs auront su reconnaître les avantages qu'elle pouvait offrir.

Les antichambres de la grotte sont spacieuses et assez rapprochées pour passer aisément d'une terrasse ensoleillée à celle qui gardait une ombre propice.

Après avoir parcouru une trentaine de mètres de galeries souterraines par une pente assez douce, on se trouve dans une salle spacieuse où l'on observe de nombreux foyers. Elle communique avec un corridor qui débouche du côté du levant et au bas duquel est une fondrière de cinq à six mètres de profondeur, creusée par les eaux pluviales de la montagne. Près de ce précipice, un homme

placé en embuscade, dans le retrait du couloir qui relie les galeries de l'est et du midi, aurait eu peu à faire s'il avait voulu précipiter dans l'abîme béant l'ennemi assez téméraire pour s'aventurer dans cette sombre demeure. Le gouffre, dans lequel on descend par un chemin détourné, permet de parvenir à une sépulture qui avait dû être commune à quelques familles formant une tribu.

Primitivement on arrivait dans cette chambre sépulcrale par une voie autre que celle qui nous l'a révélée, parce que les passages étroits et sinueux rendaient presque impossible le transport des cadavres.

Une anfractuosité naturelle située presque au-dessus de l'entrée, dans les interstices de deux stalagmites, permettait aux habitants de la grotte de descendre dans cet obscur réduit et de transférer par cette voie les restes de ceux qu'ils avaient aimés. La descente dans le puits était d'autant plus facile qu'on y avait placé des blocs pour en former les degrés.

La récolte que nous y avons faite peut se résumer ainsi :

Deux dents de carnassiers percées à la racine d'un trou de suspension. Pl. I, fig. 5.

Un ciseau en os poli, taillé en biseau. Pl. I, fig. 8.

Une épingle entière, sommet enroulé, formant bélière, en bronze, de l'époque larnaudienne. (1) Pl. I, fig. 9.

Deux perles olives en bronze, pesant chacune vingt-huit grammes. Pl. II, fig. 8.

Une valve de cardium percée intentionnellement au crochet pour être suspendue.

Une épingle en bronze, à tête conique, avec gravures en creux, longue de quinze centimètres, époque larnaudienne. Pl. II, fig. 9.

Trois bracelets ouverts à dos caréné, ornés de gravures. Pl. II, fig. 5.

Un bracelet fermé, forme elliptique, dont les axes mesurent six et huit centimètres.

Un bracelet fermé, forme circulaire, de sept centimètres de diamètre. Pl. II, fig. 1.

(1) Larnaudienne, grande fonderie découverte à Larnaud (Jura).

Quatre couteaux en silex opaque jaunâtre.

Un grattoir discoïde.

Une pointe de flèche à pédoncule mais sans barbelure.

Deux pointes de flèche de forme losange, retouchées des deux côtés.

Un petit perçoir double, en silex, retouché sur les deux faces.

Une aiguille en os de sept centimètres de long.

Nous avons aussi trouvé dans cette caverne deux crânes dolichocéphales placés intentionnellement entre trois pierres formant un triangle acutangle : ils paraissaient être maintenus dans leur position première. Les autres parties du corps étaient éparses dans l'ossuaire. On ne peut attribuer ce désordre à la voracité des carnassiers, car les ossements n'en portent aucune trace ; ajoutons que les corps n'ont pu être étendus en entier dans la chambre, vu son espace restreint qui mesure à peine 1^m, 15 de long sur 0^m, 45 de large. C'est peut-être après avoir été desséchés à l'air libre que ces ossements humains ont été déposés pêle-mêle dans cette cavité. (1)

Les deux crânes étaient recouverts d'au moins quatre-vingts centimètres de terre noirâtre, dans laquelle nous avons rencontré de nombreux morceaux de charbon qui s'effritaient au contact des doigts.

Les ossements humains ainsi que ceux des divers animaux recueillis, tels que mâchoires de bovidés, tibias d'oiseaux rapaces, dents de cheval, etc., tous se trouvaient à un niveau plus élevé que les crânes mentionnés ci-dessus, preuve certaine que les cadavres auxquels appartenaient les restes recueillis n'avaient pas été inhumés dans la position assise.

Plusieurs de ces ossements avaient subi un commencement de combustion, peut-être dans un sacrifice offert aux dieux de ces demeures ou dans un festin funéraire.

(1) Certains préhistoriens prétendent que, dans le Derbyshire, le cadavre était toujours inhumé dans la position assise pendant l'âge de la pierre, tandis que, pendant l'âge de bronze, l'inhumation était précédée de la crémation du corps. (John Lubbock, t. I^{er}, p. 148.)

Ici encore, comme dans presque toutes les sépultures néolithiques, les outils, les armes, les objets de parure ayant appartenu à ceux qu'on avait inhumés, étaient à leurs côtés ; l'espoir d'une autre vie avait pu seul dicter aux survivants une pareille conduite, car à quoi bon cette sorte de viatique si tout était fini avec la vie présente !

En attendant le réveil de leurs morts dans un monde meilleur, ils s'efforçaient de procurer à leurs restes le repos le plus tranquille ; tout accès était interdit dans l'ancre silencieux. Si l'approche de quelque clan redoutable, ou le manque de vivres, vu l'accroissement de la tribu nomade, exigeait une fuite ou une émigration, alors, avec toute la diligence qu'ils pouvaient déployer, perdant même de vue la sécurité de leurs jours, ces troglodytes, plus humanitaires qu'on ne le croit, s'empressaient aussitôt de fermer avec des pierres la communication du champ de repos de leurs morts (1). A l'aide des matériaux qui se trouvaient à proximité, ils dissimulaient de leur mieux l'entrée de l'ossuaire et s'en éloignaient pour aller à la recherche d'une demeure nouvelle.

Les plus intéressants objets trouvés dans cette sépulture ont été fixés sur des cartons ; à la fin de cette lecture j'aurai l'honneur de les faire passer sous vos yeux ainsi que les principaux objets récoltés dans les autres parties de la grotte que nous avons fouillée.

Comptant sur votre bienveillante attention, Messieurs, je continue, si vous voulez bien me le permettre.

Encouragés par la découverte dont je viens de vous parler, nous sommes revenus maintes fois dans cette grotte de Seynes, malgré les explorations que nous savions y avoir été faites. Ne trouvant pas les heures du jour assez longues, nous empruntions même à la nuit afin d'arriver au but désiré.

Nos efforts acharnés n'ont pas été vains, nous avons encore découvert dans cette grotte une autre cachette à

(1) Nous avons observé cette disposition dans trois grottes différentes : grotte des Frères, grotte Latrone et grotte de Seynes.

sépulture plus intéressante ou du moins plus riche que celle qui est mentionnée ci-dessus. L'entrée en était presque fermée par des concrétions mamelonnées qu'avaient formées les roches calcaires dissoutes par l'eau météorique. Néanmoins l'endroit mystérieux où se trouvait cette apparence de cachette, les nombreux foyers observés dans la grande salle qui lui est contiguë, nous faisaient supposer que cette ouverture, en partie dissimulée, pouvait bien être le couloir de quelque réceptacle funéraire, et que les cendres et les ossements calcinés, observés dans cette salle, ne devaient provenir que de quelque feu allumé avant l'inhumation.

Nous en étions, dis-je, à ces hypothèses, lorsque quelques coups de pioche donnés çà et là nous firent découvrir un bracelet en bronze dans un amas de débris entassés. Encouragé par cette trouvaille, j'essayai de pénétrer dans le réduit remarqué tout d'abord afin de m'assurer s'il avait attiré l'attention de l'homme primitif. Mais l'entrée en était impraticable ; j'abattis les aiguilles stalactiformes qui l'obstruaient et je m'aventurai dans le couloir qui mène à cette chambre. La tête ne put y passer la première, à cause de l'étroite ouverture du passage très sinueux ; ne pouvant pénétrer ainsi, j'essayai alors d'y entrer en faisant passer d'abord les pieds, et par un mouvement qui me permit d'avancer, ou plutôt de me trainer sur la roche lisse qui est comme le revêtement de cette galerie, lorsque, en touchant le sol d'un pied, je me fus assuré que la profondeur de cette cavité était accessible, je m'y laissai glisser, et bientôt je me trouvai dans une petite chambre d'un mètre cinquante de long sur soixante-quinze centimètres de large.

Là, dans une argile plastique détremnée par l'eau calcaire qui suintait de la voûte et des parois rocheuses, se trouvaient confondus de nombreux ossements humains appartenant à des sujets de différents âges.

Ici encore, en présence des objets précieux déposés près de ces restes humains, on est amené à reconnaître le témoignage de la croyance à une vie future, plutôt que celui d'une touchante affection bornée à la tombe.

Cette chambre, fouillée de fond en comble, nous a donné les résultats suivants :

Fragment de poterie, bord d'un vase de l'époque robenhausienne (1), orné de boutons coniques disséminés entre deux boudins qui les limitent sur le pourtour.

Une petite rondelle, grain de collier en calcaire blanc.

Deux boutons à bélière, en bronze. Pl. II, fig. 2.

Une bague en or, formée d'un fil faisant trois tours et demi, anneau ouvert pesant sept grammes. Pl. II, fig. 6.

Quelques grains de collier, tubes en ruban de bronze enroulés en spirale. Pl. II, fig. 3.

Deux dents de rongeurs percées intentionnellement à la racine pour être suspendues.

Trois bracelets en bronze, ouverts, à bouts pointus, ornés de gravures, recouverts d'une superbe patine.

Une petite hache en roche couleur vert tendre, veinée.

Une fusaiole ou peson de fuseau, en terre cuite, ornée sur le pourtour de dix cercles en creux. Pl. I, fig. 4.

Une bague en bronze.

Une dent de sanglier percée à la racine pour la suspension. Pl. I, fig. 7.

Une espèce de spatule en bronze, peut-être un tranchet à soie. Pl. II, fig. 7.

Une hâchette votive en bronze, à bords droits, de l'époque morgienne. (2) Pl. I, fig. 1.

Un poinçon en os, base de canon refendu, avec encoche pour la suspension. Pl. I, fig. 6.

Un pendant en bronze avec gaine mobile. Pl. II, fig. 4.

Une cuiller en terre cuite, cuvette et manche incomplets. Pl. I, fig. 2.

Fragment d'un radius humain, portant des traces de l'oxydation du bracelet qui s'y trouvait adhérent.

Fragment de hâche en diorite, transformé en pendelo-

(1) Robenhausen, station lacustre du canton de Zurich (Suisse).

(2) Morges, station lacustre, lac de Genève.

que ; la perforation de cette amulette est incomplète malgré l'essai entrepris sur les deux faces de la pièce.

Fragment de poterie noire, de forme circulaire, ayant six centimètres de diamètre. Il se compose de huit rayons dont les lignes sont accentuées de deux punctuations en creux tracées à six millimètres de la circonférence. Pl. I, fig. 3.

(Un des membres illustres de votre honorable assemblée, le regretté M. Adrien Jeanjean, dont le doux souvenir est encore vivant parmi nous, a trouvé une pièce analogue dans la grotte de la Roquette, près Conqueyrac. Serait-ce un emblème du soleil ? C'est la question que se posait aussi l'illustre savant dont je viens de faire revivre la mémoire.)

En prenant un petit sentier à droite de la galerie qui aboutit à cet asile des morts, dont je viens de vous parler, on arrive près d'un gouffre de vingt mètres de profondeur sur six de diamètre. Il est connu sous le nom de *peiroù* (chaudron) par les habitants de Seynes. Grâce à l'abondance de cet abîme, les stalactites qui le décorent n'ont rien perdu de leur beauté primitive ; elles revêtent encore les formes les plus capricieuses et se prêtent à toutes les illusions. Ce gouffre communiquerait-il avec quelque galerie souterraine ? L'accès difficile et dangereux nous a empêchés de le constater.

Des fouilles entreprises dans le premier couloir de descente nous ont révélé la présence de l'ours ; nous y avons trouvé une partie de mâchoire, des dents, quelques vertèbres et plusieurs métacarpes de cet animal. Les dimensions considérables de ces ossements font supposer que ce sont ceux de l'*ursus spelæus*.

A l'endroit même où gisait ce carnivore, un bloc énorme, superposé à la couche quaternaire, servait comme de marche naturelle à l'homme néolithique lorsqu'il descendait dans cette grotte ou qu'il en sortait. Assurément dans ses entrées et sorties de la caverne, le troglodyte était loin de supposer qu'il foulait aux pieds les restes d'un carnassier, contemporain de l'homme qui l'avait précédé dans la région méridionale !

Les sédiments de loess rouge (1) qui recouvraient les ossements de ce mammifère ne renfermaient ni pierre ouvragée, ni poterie ; à signaler seulement deux morceaux de silex de forme indécise.

Les restes de cet ours, trouvés sous la masse calcaire détachée de la voûte, proviendraient-ils des eaux diluviennes qui les auraient déposés dans les limons qu'elles charriaient avec elles ?

Ce qui est certain, c'est que les ossements de ce fauve étaient mélangés à des débris d'animaux ruminants, très rapprochés de l'unique issue. Ces divers quadrupèdes, surpris par les eaux, qui avaient d'abord empli les parties les plus basses de la caverne, durent chercher à se soustraire à ces flots envahissants, qui les atteignaient même dans le repaire où ils s'étaient réfugiés.

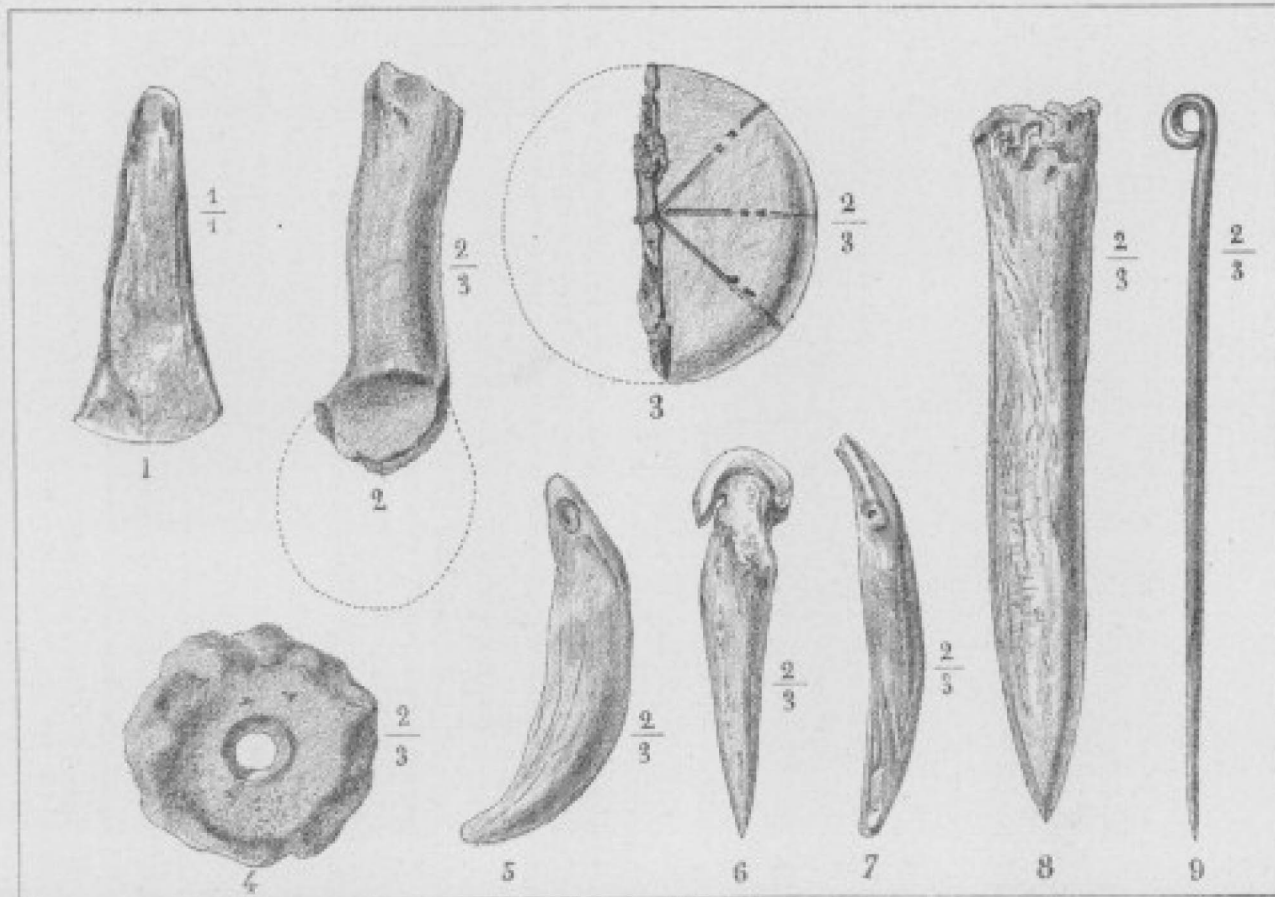
Mais comment lutter contre cet élément terrible auquel ils avaient cru pouvoir échapper ?

L'eau, se précipitant avec violence au-dessus de la roche escarpée qui forme l'orifice de la première chambre de la *baumo*, dut rendre inutile les efforts désespérés de ces animaux éperdus qui auraient ainsi péri submergés dans les eaux souterraines de la montagne.

Uzès, le 16 décembre 1899.

(1) Pour expliquer la sédimentation du loess, certains géologues ont invoqué le ruissellement des eaux pluviales en petits filets ou en nappes minces, combiné avec l'action de l'air, qui aurait déterminé la suroxydation des parties ferrugineuses, opéré l'élimination du calcaire, et transformé en limon rouge la couche superficielle du loess.

Le PRÉHISTORIQUE dans la vallée de la CÈZE



Lyon. — Imp. A. Storck & Co.

Grotte de Saugon (Gard)

Pl. I

Le PRÉHISTORIQUE dans la Vallée de la CÈZE

